

(1)

— N° 105. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 5 MARS 1863.)

BUDGET

DES

VOIES ET MOYENS,

POUR L'EXERCICE 1864.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Suivant les prévisions contenues dans le Budget des Voies et Moyens dont le projet est annexé à la présente note, les recettes de l'exercice 1864 s'élèveraient à 157,857,790 francs. Elles excéderaient celles de l'exercice 1863 de 1,891,000 francs.

Si on les met en parallèle avec les prévisions de dépenses pour le même exercice 1864, on peut espérer que le boni atteindra un chiffre de fr. 6,867,847 54 c^s. Mais, les Chambres le savent, ce boni a une affectation déterminée : il doit être employé à couvrir une partie des dépenses extraordinaires décrétées, tant par la loi du 8 septembre 1859, que par des lois antérieures ou subséquentes, pour l'exécution de grands travaux d'utilité publique.

*Contribution fon-
cière.*

Le contingent à répartir entre les provinces a été fixé à 15,944,527 francs par des lois budgétaires précédentes; on propose de le maintenir au même chiffre pour 1864.

*Contribution per-
sonnelle.*

La contribution personnelle a produit au profit du Trésor :

En 1858.	. . . fr.	9,950,252	»		
En 1859.	. . .	10,083,887	» en plus.	. fr.	153,635 »
En 1860.	. . .	10,229,116	» —	. . .	145,229 »
En 1861.	. . .	10,582,448	» —	. . .	153,552 »
En 1862.	. . .	10,519,205	» —	. . .	156,757 »

AUGMENTATION MOYENNE. . . fr. 147,238 »

En tenant compte de la marche toujours ascendante des produits de cet impôt, on croit devoir fixer l'évaluation pour 1864 à 10,760,000 francs, en y comprenant les frais d'expertise. Les prévisions pour 1863 ont été établies à 10,648,000 francs.

Droit de patente.

Le droit de patente a rapporté au Trésor :

En 1858.	. . . fr.	5,902,802	»		
En 1859.	. . .	5,819,420	» en moins	. fr.	83,382 »
En 1860.	. . .	5,872,249	» en plus.	. . .	52,829 »
En 1861.	. . .	5,926,885	» —	. . .	54,636 »
En 1862.	. . .	5,953,116	» —	. . .	26,231 »

AUGMENTATION MOYENNE. . . fr. 16,771 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Depuis la réduction de droits accordée aux bateliers par la loi du 28 décembre 1858, le produit des patentes a progressé d'une manière constante, comme cela avait lieu antérieurement; l'augmentation moyenne des trois dernières années s'élevant à 44,565 francs, on propose de porter les évaluations pour 1864 à 4,070,000 francs; elles ont été fixées à 4,015,000 francs pour 1863.

Les produits de cet impôt se sont élevés :

*Droit de débit des
boissons alcooliques*

En 1858.	fr. 1,020,333	»		
En 1859.	1,095,744	»	en plus . fr.	75,408
En 1860.	1,146,342	»	— . . .	50,601
En 1861.	1,174,202	»	— . . .	27,860
En 1862.	1,215,964	»	— . . .	41,762
Augmentation moyenne.				fr. 48,907

L'évaluation pour 1863 a été fixée à 1,225,000 francs. Si l'on considère que ce chiffre a été presque atteint en 1862, et que le droit continue à suivre une progression ascendante, on peut établir les prévisions pour 1864 à 1,250,000 francs.

Cet impôt a produit :

*Droit de débit des
tabacs.*

En 1858.	fr. 173,014	»		
En 1859.	185,718	»	en plus. fr.	12,704
En 1860.	194,773	»	— . . .	9,055
En 1861.	199,752	»	— . . .	4,979
En 1862.	206,760	»	— . . .	7,008
Augmentation moyenne.				fr. 8,456

Les produits de 1862 ont dépassé les prévisions fixées à 200,000 francs pour 1863; on propose de porter les évaluations de 1864 à 210,000 francs.

Les produits des redevances se sont élevés :

*Redevances sur les
mines.*

En 1858.	fr. 556,458	»		
En 1859.	546,861	»	en moins fr.	9,577
En 1860.	495,844	»	— . . .	51,017
En 1861.	499,326	»	en plus . .	3,482
En 1862.	447,525	»	en moins .	51,801

En présence de ces résultats, et à défaut d'éléments d'appréciation, on propose d'établir les prévisions pour 1864 au même chiffre que celles de 1863, soit 450,000 francs, en y comprenant le montant des trois centimes additionnels au principal de la redevance proportionnelle, pour frais de confection d'une carte générale des mines.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

DOUANES. Le produit de ces droits, pendant les cinq dernières années, est indiqué au tableau suivant :
Droits d'entrée.

EXERCICES.	RECETTES		
	au profit de l'État.	au profit du fonds communal. (Loi du 18 juillet 1860)	Totales.
1858.	15,592,976	•	15,592,976
1859.	14,960,294	•	14,960,294
1860.	14,944,756	816,038	15,760,794
1861.	13,830,940	2,019,958	15,850,898
1862.	15,894,351	1,886,601	15,780,952
MOYENNE	14,644,663	•	15,589,183

Il résulte du tableau qui précède que, nonobstant les réductions de droits introduites par le traité de commerce avec la France, les recettes considérées dans leur ensemble n'ont pas fléchi. On voit, en effet, que, pour 1860, 1861 et 1862, le total des droits d'entrée perçus n'a guère varié, et qu'il présente même, comparativement à la moyenne des cinq dernières années, une augmentation d'environ 200,000 francs.

Le relevé statistique publié au *Moniteur* du 3 février dernier constate que les augmentations et les diminutions principales portent sur les articles dont le produit, pour les cinq derniers exercices, est renseigné au tableau ci-après :

ARTICLES.	1858.	1859.	1860.	1861.	1862.
AUGMENTATIONS.					
Boissons distillées · Eaux-de-vie	37,755	38,104	57,828	100,583	187,157
Grains : Seigle	84,647	159,709	545,920	184,375	266,469
— Farines	104,209	148,156	197,047	190,787	255,066
Tissus de laine légers.	1,869,858	1,475,805	1,277,302	1,105,303	1,427,884
Viandes de toute espèce	4,130	3,049	4,575	12,688	60,768
Vins	93,796	122,038	118,712	69,323	91,862
DIMINUTIONS.					
Bestiaux, bêtes bovines, veaux exceptés.	208,006	199,248	200,512	279,041	245,425
Café	2,745,190	2,352,704	2,475,500	2,045,051	2,400,393
Charbons de terre	182,530	187,128	164,917	139,199	90,262
Grains : Froment	388,068	406,717	630,566	795,171	761,757
— Avoine.	98,043	115,886	66,580	97,243	35,103
Riz pelé et en paille	254,148	227,123	284,835	207,342	246,251
Sucres bruts.	287,352	240,296	246,244	322,204	258,805
Tabacs non fabriqués.	733,927	731,875	920,144	868,627	743,565
Tissus de coton (non compris le nankin)	1,006,688	999,949	900,146	772,047	673,786
Tissus de soie	324,864	322,708	314,223	304,290	274,767

NOTE PRÉLIMINAIRE.

L'observation consignée dans la note préliminaire du Budget de l'année courante est applicable aux augmentations et aux diminutions mentionnées ci-dessus. On propose, en conséquence, de maintenir l'évaluation de 13,500,000 francs, admise pour 1863, en ce qui concerne les recettes probables du Trésor, et de porter à 1,970,000 francs la part à attribuer au fonds communal, soit, 1,900,000 francs pour le produit (75 p. %) des droits d'entrée sur le café et 70,000 francs pour les droits sur les eaux-de-vie.

Le produit des deux seuls articles qui, en vertu du traité avec la France, restent soumis à des droits de sortie, ne peut être évalué à plus de 5000 francs, surtout si, comme tout porte à le croire, le régime dont il s'agit est rendu avant peu d'application générale. *Droits de sortie*

Tout droit de transit a été supprimé depuis la mise en vigueur du traité avec la France. *Droit de transit.*

Pendant les cinq dernières années, les droits de tonnage ont rapporté :

Droits de tonnage

En 1858	fr.	730,813	»
En 1859		678,302	»
En 1860		836,099	»
En 1861		1,010,995	»
En 1862		857,450	»
MOYENNE.		fr.	822,752

Comme on le voit, la somme perçue en 1862 est à peu près égale à la moyenne des années 1858 à 1862. C'est à cette moyenne qu'on propose d'évaluer les droits à porter au Budget de 1864, soit à 825,000 francs.

		ÉVALUATIONS			
		de 1863.	de 1864.		
Sel et eau de mer	fr.	5,200,000	»	5,400,000	»
Vins étrangers		2,100,000	»	2,110,000	»
Eaux-de-vie indigènes		5,850,000	»	6,055,000	»
— étrangères.		100,000	»	85,000	»
Bières et vinaigres		8,730,000	»	8,580,000	»
Sucres.		3,870,000	»	3,900,000	»
Glucoses		50,000	»	20,000	»
		25,900,000	»	26,150,000	»

ACCISES.

Eu égard aux mesures contenues dans la loi du 20 décembre 1862, et ayant pour objet de soumettre à l'accise le sel obtenu dans les fabriques de produits chimiques, on peut évaluer à 5,400,000 francs le revenu de cet impôt en 1864. C'est 200,000 francs de plus qu'en 1863. *Sel.*

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Vins.

Ainsi qu'on le faisait remarquer dans les notes du Budget des Voies et Moyens de 1863, les réductions successives de l'accise sur les vins de France échelonnées par le traité du 1^{er} mai 1861, du 1^{er} juillet 1861 au 1^{er} juillet 1862, ont eu pour effet de déterminer un certain ralentissement dans les mises en consommation. La réaction qui s'est produite à la fin de 1862 se fera sentir jusqu'en 1864, à cause de la durée des termes de crédit. Aussi, bien que les recettes de 1862 n'aient pas atteint le chiffre des prévisions de 1863, le montant de celles-ci peut être maintenu pour 1864. La recette totale de 3,250,000 francs sera ainsi répartie : 35 p. 0/0 pour le fonds communal, soit 1,140,000 francs, et, pour l'État, 2,110,000 francs, ou en somme ronde 2,100,000 francs.

Eaux-de-vie indigènes.

Les recettes se sont élevées en 1862 à 10,602,447 francs, soit 1,532,447 francs de plus que les prévisions de 1863. C'est là un revenu exceptionnel qui accuse un encombrement de produits. Une réaction devant nécessairement arriver, il est prudent de ne compter pour 1864 que sur une recette de 6,035,000 francs au profit de l'État, et de 3,260,000 francs pour le fonds communal, ensemble 9,315,000 francs.

Eaux-de-vie étrangères.

On prend pour les évaluations de 1864 le montant des recettes de 1862, soit 130,000 francs : 35 p. 0/0 ou 45,000 francs pour le fonds communal et 85,000 fr. pour l'État.

Bières et vinaigres.

La cherté des grains et l'usage de plus en plus répandu dans les cabarets de verres ne contenant que 35 à 40 centilitres au lieu d'un demi-litre, sont les principales causes de la diminution constatée dans la fabrication et la consommation des bières. La seconde étant en quelque sorte permanente, on croit devoir fixer les évaluations de 1864 à 13,200,000 francs, soit 330,000 francs de moins que celles de 1863. La part de l'État sera de 8,580,000 francs, et celle du fonds communal de 4,620,000 francs.

Surres.

Le *minimum* de recette de 6,000,000 de francs, donne pour l'État 3,900,000 francs, et pour le fonds communal 2,100,000 francs.

Glucoses et autres sucres non cristallisés.

A raison du peu d'extension que semble devoir prendre la fabrication du sirop d'inuline, on évalue le produit de l'accise pour 1864 à 20,000 francs seulement.

Garnnie.

L'évaluation du produit des droits de marque des matières d'or et d'argent est basée sur la recette de l'exercice 1862.

Enregistrement.

Depuis 1859, la recette des droits d'enregistrement augmente annuellement de 500,000 francs environ. La recette de 1861 s'élève à 14,105,000 francs, et celle de 1862 à 14,486,000 francs. On propose, pour 1864, le chiffre de 14,000,000 de francs; soit 500,000 francs de plus qu'au Budget de 1863.

Grefte.

L'augmentation du produit des droits de greffe continuant à se maintenir, on croit pouvoir assurer en 1864 une recette de 275,000 francs.

Hypothèques.

La moyenne des recettes des cinq dernières années s'élève à 2,506,000 francs. Eu égard à la progression du produit de cet impôt, on peut compter sur une recette de 2,500,000 francs en 1864.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

En considérant la variabilité du produit de l'impôt sur les successions, et en tenant compte de la recette exceptionnelle de 1862, on adopte comme évaluation pour 1864 le chiffre de 10,800,000 francs, soit 300,000 francs de plus que le produit présumé pour 1863. Elle se divise ainsi qu'il suit :

Successions.

Droits de succession et de mutation par décès fr.	9,050,000 . »
Droits de mutation sur les successions en ligne directe	1,600,000 . »
Droits dus par les époux survivants	150,000 . »
TOTAL. fr.	10,800,000 . »

Une réduction de 50,000 francs est proposée à cet article : elle s'explique par la diminution du produit des droits de barrières. *Routes appartenant à l'État.*

L'augmentation de 110,000 francs, proposée à l'article *Postes*, est en rapport avec l'accroissement de cette branche de revenu. *Postes.*

La recette de 30,500,000 francs, prévue à l'article *Chemin de fer*, pour l'exercice 1863, sera réalisée pendant l'année 1862, pour laquelle on n'avait prévu qu'une recette de 29 millions. Il serait donc permis de porter à plus de 31 millions le revenu probable de l'année 1864; mais, en présence des circonstances qui exercent encore leur influence fâcheuse sur les transactions commerciales, il paraît prudent de s'en tenir provisoirement à ce chiffre. *Chemin de fer.*

La recette de 1862 dépassera vraisemblablement les 600,000 francs portés au Budget de 1863. Toutefois, de notables réductions ayant été récemment opérées sur les prix des télégrammes à l'intérieur du pays, la prudence conseille de ne point dépasser ce chiffre comme prévision de recette en 1864. *Télégraphes.*

La moyenne de ces produits pendant les cinq dernières années est de 869,595 francs; ils se sont élevés en 1861 à 857,241 francs et en 1862 à 896,404 francs. *Produits divers et accidentels.*

Eu égard à ces résultats, on peut, sans exagération, porter ces produits de 800,000 francs à 850,000 francs au Budget de 1864.

Ces recouvrements, évalués pour 1863 à 500,000 francs, ont atteint en 1861 le chiffre de 532,953 francs, et en 1862 celui de 529,054 francs; ils ont donné pendant les cinq dernières années une recette moyenne de 524,008 francs. En prenant ces sommes pour base de l'évaluation des produits de 1864, on peut espérer qu'ils s'élèveront au moins à 525,000 francs. *Recouvrements d'avances faites par les divers départements.*

Tous les biens dont l'aliénation devait être opérée en vertu de la loi du 5 février 1843, sont vendus, et il ne reste plus à recouvrer qu'une partie du bois de Bologne. Le cinquième du prix de vente de ce bois, payable en 1864, s'élève à environ 100,000 francs. *Fonds spécial. Produit des ventes de biens domaniaux.*

PROJET DE LOI.**Léopold,****ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances, et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects, existant au 31 décembre 1863, en principal et centimes additionnels ordinaires et extraordinaires, tant pour le fonds de non-valeurs qu'au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières, seront recouvrés, pendant l'année 1864, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

Le principal de la contribution foncière est maintenu, pour l'année 1864, au chiffre de 15,944,527 francs, et sera réparti entre les provinces conformément à la loi du 9 mars 1848.

ART. 2.

D'après les dispositions qui précèdent, le Budget des recettes de l'État, pour l'exercice 1864, est évalué à la somme de *cent cinquante-sept millions huit cent trente-sept mille sept cent quatre-vingt-dix francs* (157,837,790 francs), et les recettes spéciales, provenant des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 3 février 1843, à la somme de *cent mille francs* (100,000 francs).

ART. 3.

La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1864.

Donné à Laeken, le 4 mars 1863.

LÉOPOLD.**PAR LE ROI :***Le Ministre des Finances,***FRÈRE-ORBAN.**

(9)

BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

POUR L'EXERCICE 1864.



BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	IMPOTS. <i>Foncier</i> { Principal 3 centimes additionnels ordinaires 2 Id. id. pour non-valeurs 10 Id. id. extraordinaires 3 Id. id. supplémentaires sur le tout <i>Personnel</i> { Principal 10 centimes additionnels extraordinaires Frais d'expertise <i>Patentes</i> { Principal 10 centimes additionnels extraordinaires Droit de débit des boissons alcooliques — des tabacs <i>Redevances sur les mines</i> { Principal 380,000 " 10 centimes additionnels ordinaires pour non-valeurs 38,000 " 3 centimes extraordinaires sur la redevance proportionnelle pour frais de confection d'une carte générale des mines 10,800 " 5 centimes sur les trois sommes précédentes pour frais de perception 21,200 " <i>Douanes</i> { Droits d'entrée Droits de sortie Droits de tonnage Sel Vins étrangers Eaux-de-vie indigènes <i>Accises.</i> { — étrangères Bières et vinaigres Sucres de canne et de betterave Glucoses et autres sucres non cristallisables

POUR L'EXERCICE 1864.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1864.		TOTAL.	OBSERVATIONS.
15,944,527			
478,335			
818,890	18,886,290		
1,594,452			
550,086			
9,750,000			
975,000	10,760,000		
35,000			
3,700,000	4,070,000		
370,000			
"	1,250,000		
"	210,000		
450,000	450,000		
(1) 13,500,000			(1) Déduction faite de 75 p. % de la recette probable sur les cafés, soit 1,000,000 francs, de 55 p. % du produit des droits d'entrée sur les eaux-de-vie étrangères importées sous le régime du traité du 1 ^{er} mai 1861, soit 70,000 francs, et de 55 p. % (ou 30,000 francs) du produit des mêmes droits sur les bières et vinaigres venant de l'étranger, ensemble une somme de 2,000,000 attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860.
5,000	14,330,000		
825,000			
5,400,000			
(2) 2,100,000			(2) Déduction faite de 55 p. % du produit probable, soit, fr. 1,140,000
(3) 6,055,000			(3) Id. id. 5,260,000
(4) 85,000	26,140,000		(4) Id. id. 45,000
(5) 8,580,000			(5) Id. id. 4,620,000
(6) 3,900,000			(6) Id. id. 2,100,000
20,000			
A REPORTER.	76,096,290		

BUDGET DES VOIES ET MOYENS.

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (suite.)	IMPOTS. (Suite.)	
	<i>Garantie</i>	Droits de marque des matières d'or et d'argent.
	<i>Recettes diverses</i>	Droits de magasin des entrepôts, perçus au profit de l'État.
		Recettes extraordinaires et accidentelles, recouvrement de frais de vérification de marchandises, etc.
		Enregistrement (principal et 30 centimes additionnels).
		Grefte (Id. - id.).
		Hypothèques . (Id. 25 id.).
		Successions. . (Id. 30 id.).
	<i>Droits additionnels et amen- des</i>	Droit de mutation en ligne directe (princ. et 30 cent. addit.)
		Droit dû par les époux survivants (id.).
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.		Timbre
		Naturalisations
		Amendes en matière d'impôts.
		Id. de condamnation en matières diverses
PÉAGES.		
TRAVAUX PUBLICS.	<i>Domaines</i>	Rivières et canaux
		Routes appartenant à l'État
	<i>Postes</i>	Taxe des lettres et affranchissements
		Port des journaux et imprimés
		Droits sur les articles d'argent
		Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842
MARINE		Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres.

POUR L'EXERCICE 1864.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1864.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
Report. . . fr. 76,096,290		
" 250,000		
200,000		
225,000		
25,000		
14,000,000	108,091,290	
275,000		
2,500,000		
9,050,000		
1,600,000		
150,000	31,520,000	
2,650,000		
5,000		
150,000		
140,000		
2,850,000		
1,550,000	4,400,000	
2,735,000		
330,000		
(1) 3,160,000	7,685,000	(1) Deduction faite de la part de 2,190,000 francs, attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860.
35,000		
60,000		
" 125,000		
A REPORTER. . . fr.	115,776,290	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
	CAPITAUX ET REVENUS.
TRAVAUX PUBLICS. .	Chemin de fer
	Télégraphes électriques
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Domaines (valeurs capitales)
	Forêts
	Dépendances des chemins de fer
	Établissements et services régis par l'État
	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires.
	Revenus des domaines
TRAVAUX PUBLICS. .	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes
	Produits divers des prisons (pistoies, cantines, vente de vieux effets)
TRÉSORERIE GÉNÉRALE.	— de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations
	— des actes des commissariats maritimes
	— des droits de chancellerie.
	— des droits de pilotage
	— des droits de fanal
	— de la fabrication de monnaies de nickel
	— de la fabrication de monnaies de cuivre
	Chemin de fer rhénan. — Dividendes.
	Part réservée à l'État, par la loi du 5 mai 1850, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque nationale

POUR L'EXERCICE 1864.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1864.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
Report. . . fr.	115,776,290	
81,000,000		
600,000	31,600,000	
950,000		
1,150,000		
100,000		
325,000	8,650,000	
850,000		
275,000	40,326,500	
24,000	24,000	
130,000		
900,000		
55,000		
20,000		
740,000		
125,000	5,052,500	
2,400,000		
100,000		
232,500		
350,000		
A REPORTER. . . fr.	136,102,790	

POUR L'EXERCICE 1864.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1864.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. fr.	156,102,790	
145,000 } 20,000 } 15,000 } 525,000 }	165,000 340,000	
770,000	1,785,000	
25,000		
100,000		
80,000		
25,000	1,030,000	
9,000		
1,000		
20,000		
TOTAL. fr.	157,837,790	
.	100,000	

(18)

ANNEXES
AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,
POUR L'EXERCICE 1864.

ANNEXE N° 1.

TABLEAU
DES
PRODUITS ET REVENUS DE L'ÉTAT,
CONSTATÉS
PENDANT LES EXERCICES 1858, 1859, 1860, 1861 ET 1862.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN			
		1959.	1959.	1960.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	IMPÔTS.				
	Foncier .	Principal	18,886,292	18,886,292	18,886,292
		5 centimes additionnels ordinaires			
		2 — — — pour non-valeurs			
		10 — — — extraordinaires			
		5 — — — supplémentaires sur le tout			
	Personnel .	Principal	9,950,252	10,085,887	10,229,116
		10 centimes additionnels extraordinaires			
	Patentes .	Principal	5,902,802	5,819,420	5,872,249
		10 centimes additionnels extraordinaires			
	Droits de débit de boissons alcooliques		1,020,555	1,095,741	1,140,542
	— des tabacs		175,014	185,718	194,775
	Redevances sur les mines.	Principal	556,438	546,861	495,844
		10 centimes ordinaires pour non-valeurs			
		5 — sur les deux sommes précédentes, pour frais de perception			
	Douanes .	Droits d'entrée	15,592,976	14,960,294	14,044,756
		— de sortie	63,028	57,471	42,041
		— de tonnage	730,813	678,302	836,099
	Accises .	Sel et eau de mer	5,130,996	5,157,806	5,159,060
		Vins étrangers	2,718,724	3,621,090	3,286,973
		Eaux-de-vie indigènes	7,350,889	6,940,069	6,988,505
		— étrangères	503,488	504,093	283,857
		Bières et vinaigres	7,659,620	7,880,751	7,522,483
		Sucres	4,786,549	4,761,646	4,477,590
		Glucoses et autres sucres non cristallisables	16,415	10,756	12,755
		Garantie .	Droits de marque des matières d'or d'argent	252,512	253,002
	Recettes di- verses.	Droits de magasin des entrepôts, perçus au profit de l'État	264,627	250,552	182,706
Recettes accidentelles, recouvrement de frais de vérification de marchandises		17,921	21,878	12,718	

POUR L'EXERCICE 1864.

DANT LES ANNÉES			MOYENNE	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1864		Observations.
1861.	1862.	adoptées		proposées	En	En		
		POUR L'EXERCICE		POUR L'EXERCICE	PLUS.	MOINS.		
		1863		1864				
18,886,202	18,886,202	18,886,202	18,886,200	18,886,200	"	"		
10,582,448	10,510,203	10,228,082	10,648,000	10,760,000	112,000	"		
3,026,885	3,053,116	3,804,894	4,015,000	4,070,000	55,000	"		
1,174,202	1,215,064	1,150,516	1,225,000	1,250,000	25,000	"		
199,752	206,760	192,003	200,000	210,000	10,000	"		
499,526	447,525	500,199	450,000	450,000	"	"		
15,850,040	15,804,351	14,644,603	15,500,000	15,500,000	"	"		
19,501	9,527	54,202	5,000	5,000	"	"		
1,010,005	857,450	822,752	900,000	825,000	"	75,000		
5,502,085	5,406,074	5,227,204	5,200,000	5,400,000	200,000	"		
1,888,613	1,861,253	2,675,447	2,100,000	2,100,000	"	"		
5,884,058	6,785,567	6,785,745	5,850,000	6,055,000	205,000	"		
148,566	84,039	224,813	100,000	85,000	"	15,000		
8,239,774	8,285,907	7,875,726	8,730,000	8,580,000	"	150,000		
3,566,911	3,857,791	4,286,057	3,870,000	3,900,000	30,000	"		
22,039	14,432	15,275	50,000	20,000	"	30,000		
247,102	257,458	242,225	240,000	250,000	10,000	"		
216,429	181,474	216,030	200,000	200,000	"	"		
14,587	16,267	16,674	25,000	25,000	"	"		
A REPORTER.			76,194,200	76,571,200	647,000	270,000		

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN				
		1852.	1853.	1854.		
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	IMPÔTS (suite).					
	Droits, additionnels et amendes.	Enregistrement (principal et 50 centimes additionnels). . .	13,518,172	13,900,754	15,577,656	
		Grefle . . . (id. 50 id. id.). . .	258,844	250,859	268,540	
		Hypothèques . (id. 25 id. id.). . .	2,415,045	2,454,451	2,455,540	
		Successions. . (id. 50 id. id.). . .	10,048,852	11,271,786	10,118,455	
		Tiobre	5,554,450	5,722,008	5,758,186	
		Naturalisations.	6,000	6,500	8,000	
		Amendes en matière d'impôts	155,440	159,099	155,597	
	— de condamnation en matières diverses.	140,426	145,861	142,495		
	PÉAGES.					
	Domaines .	{ Rivières et canaux.	3,091,502	3,206,622	2,862,591	
		{ Routes appartenant à l'État	1,599,015	1,616,026	1,675,771	
	TRAVAUX PUBLICS	Postes . .	{ Taxes des lettres et affranchissements	4,172,155	4,606,155	5,081,909
			{ Port des journaux et imprimés			
			{ Droits sur les articles d'argent.			
{ Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842.						
MARINE	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	122,495	108,802	100,062		
CAPITAUX ET REVENUS.						
TRAVAUX PUBLICS.	{	Chemin de fer	25,594,920	26,515,347	27,760,104	
		Télégraphes électriques	415,927	506,006	525,744	
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	{	Domaines (valeurs capitales)	1,119,954	860,788	957,381	
		Forêts.	1,058,554	1,162,080	1,158,655	
		Dépendances des chemins de fer	115,741	106,250	100,255	
		Établissements et services régis par l'État	435,071	523,283	512,947	
		Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires. . .	825,180	929,575	859,564	
		Revenus des domaines	251,817	296,925	271,590	
		TRAVAUX PUBLICS. .	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des chemins de fer, des postes, etc.	26,708	17,892	27,604

POUR L'EXERCICE 1864.

DANT LES ANNÉES.		MOYENNE.	PRÉVISIONS.		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1864.		Observations.
1861.	1862.		adoptées	proposées	En	En	
			POUR L'EXERCICE 1863.	POUR L'EXERCICE 1864.	PLUS.	MOINS.	
REPORT. . . .			70,194,290	70,571,290	647,000	270,000	
14,105,538	14,486,571	13,697,758	13,500,000	14,000,000	500,000	"	(1) Cette évaluation se décompose ainsi qu'il suit : Successions 9,050,000 Droit de mutation en ligne direct 1,600,000 Droit dû par les époux sur- vivants. 150,000 10,800,000
201,227	289,206	267,735	260,000	275,000	15,000	"	
2,540,482	2,687,005	2,506,384	2,450,000	2,500,000	50,000	"	
10,910,386	12,578,297	11,125,551	10,500,000	(1) 10,800,000	500,000	"	
3,701,060	3,070,848	3,691,304	3,650,000	3,650,000	"	"	
3,500	6,500	6,100	3,000	3,000	"	"	
153,542	153,901	153,076	150,000	150,000	"	"	
144,430	159,640	146,572	140,000	140,000	"	"	
2,774,705	2,815,041	2,950,252	2,850,000	2,850,000	"	"	
1,594,920	1,570,575	1,611,261	1,600,000	1,550,000	"	50,000	
2,934,620	3,052,056	3,805,491	3,050,000	3,160,000	110,000	"	
100,500	(2) 300,000	149,072	110,000	125,000	15,000	"	(2) Chiffre approximatif, le produit réel n'étant pas encore connu : l'accroissement exceptionnel pour 1862 est dû à l'augmen- tation du nombre des voyageurs qui ont visité l'exposition de Londres.
39,910,514	(3) 50,500,000	28,217,577	50,500,000	51,000,000	500,000	"	(3) Chiffre approximatif, le produit réel n'étant pas encore connu.
588,533	(5) 600,000	526,840	600,000	600,000	"	"	
970,877	888,240	956,048	950,000	950,000	"	"	
1,251,266	1,056,065	1,120,280	1,150,000	1,150,000	"	"	
95,118	81,530	99,570	100,000	100,000	"	"	
350,299	208,598	324,820	325,000	325,000	"	"	
857,241	896,404	869,595	800,000	850,000	50,000	"	
294,611	500,326	283,053	275,000	275,000	"	"	
23,955	25,000	23,850	24,000	24,000	"	"	
A REPORTER. . .			149,183,200	151,050,290	2,187,000	320,000	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
		1858.	1859.	1860.
	CAPITAUX ET REVENUS (suite).			
	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) . . .	161,995	154,111	96,680
	Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations . . .	776,212	745,552	849,656
	— des actes des commissariats maritimes.	53,139	49,606	55,351
	— des droits de chancellerie.	40,941	29,985	52,507
	— — de pilotage.	647,251	642,157	749,875
	— — de fanal.	109,767	106,089	127,581
	— de la fabrication des monnaies de nickel.	"	"	853,034
	— de la fabrication des monnaies de cuivre.	185,291	201,547	154,145
	Chemin de fer Rhénan. — Dividendes	187,500	188,000	168,559
	Part réservée à l'État, par la loi du 5 mai 1850, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque nationale.	288,614	265,148	565,000
	REMBOURSEMENTS.			
	Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions, etc. . . .	709	852	555
	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux	140,200	145,402	145,248
	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs de la contribution personnelle.	25,060	21,061	20,527
	ENREGISTREMENT ET DOTAIES.			
	Reliquats de comptes arrêtés par la Cour des comptes. — Déficit de comptables.	41,657	9,651	11,644
	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements	512,154	546,675	490,206
	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	1,571,002	1,622,545	1,281,106
	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs de la contribution personnelle.	27,714	25,162	18,965
	Recettes accidentelles.	58,066	257,152	146,225
	Abonnement des provinces pour le service des ponts et chaussées.	69,469	69,469	67,769
	— — pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier.	24,508	24,808	22,508
	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances.	"	"	"
	Prélèvement à faire sur les recettes de la caisse générale de retraite. . . .	958	726	675
	Recettes du chef d'ordonnances prescrites.	27,987	18,000	41,104
	FONDS SPÉCIAL.			
	Prix de vente de biens domaniaux (loi du 3 février 1845).	606,500	674,229	251,461

POUR L'EXERCICE 1864.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1864.		Observations.
1861.	1862.		adoptées POUR L'EXERCICE 1863.	proposées POUR L'EXERCICE 1864.	En PLUS.	En MOINS.	
REPORT. . . .			140,183,200	151,050,200	2,187,000	520,000	
127,450	(¹)	130,059	130,000	130,000	"	"	(¹) Le produit n'est pas encore connu.
878,206	918,627	855,046	900,000	900,000	"	"	
56,750	47,617	52,404	51,000	55,000	"	"	
14,580	(²) 3,236	21,251	20,000	20,000	"	"	(²) Chiffre approximatif, le produit réel n'étant pas encore établi.
850,540	750,450	720,054	740,000	740,000	"	"	
144,805	127,277	125,064	125,000	125,000	"	"	
020,418	(³) 2,302,000	1,584,817	2,400,000	2,400,000	"	"	
127,236	(¹)	161,554	100,000	100,000	"	"	
185,750	(¹)	720,789	252,500	252,500	"	"	
401,567	565,503	540,126	550,000	550,000	"	"	
593	"	"	1,000	"	"	1,000	A cessé d'être porté au Budget comme conséquence de l'article 5 de la loi du Budget des Voies et Moyens de 1863, qui supprime les rétributions à la charge du commerce
146,577	149,124	144,870	145,000	145,000	"	"	
10,008	20,204	21,530	20,000	20,000	"	"	
20,522	2,114	17,074	15,000	15,000	"	"	
532,955	520,054	524,008	500,000	525,000	25,000	"	
1,652,277	(¹)	1,526,769	770,000	770,000	"	"	
21,983	(¹)	25,456	25,000	25,000	"	"	
45,041	50,375	108,771	100,000	100,000	"	"	
67,769	67,769	68,449	80,000	80,000	"	"	
28,808	28,761	25,799	25,000	25,000	"	"	
"	"	"	0,000	0,000	"	"	
417	568	665	1,000	1,000	"	"	
55,475	25,458	33,222	20,000	20,000	"	"	
TOTAUX. . . . fr.			155,946,790	157,837,790	2,212,000	521,000	
DIFFERENCE EN PLUS. . . . fr.					1,891,000		
311,702	201,850	405,148	100,000	100,000	"	"	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ANNEXE N° 2.

ÉTAT DE RÉPARTITION

DU

CONTINGENT DE LA CONTRIBUTION FONCIÈRE POUR 1862.

PROVINCES.	REVENU IMPOSABLE		CONTINGENT DE 1862.	Observations.
	PAIS POUR BASE de la péréquation.	au 31 décembre 1852, qui a servi de base pour établir le contingent actuel		
Anvers	13,042,646 19	13,956,455 18	1,375,106 .	
Brabant	28,553,848 26	30,120,411 47	2,072,902 .	
Flandre occidentale. . . .	23,837,607 00	24,178,500 52	2,383,684 .	
— orientale	26,413,156 28	27,030,823 12	2,667,717 .	
Hainaut	26,751,129 85	27,455,881 89	2,708,872 .	
Liège	15,410,505 60	16,014,426 48	1,580,151 .	
Limbourg	6,954,156 22	7,020,077 79	692,063 .	
Luxembourg	5,636,556 60	5,687,274 45	561,158 .	
Namur	9,011,728 40	10,157,569 40	1,000,272 .	
TOTAUX.	157,091,265 15	161,504,482 50	15,944,527 .	

POUR L'EXERCICE 1864.

ANNEXE N° 5.



ÉTAT

DU

MONTANT DES ROLES DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE,

POUR L'EXERCICE 1862.



ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

PROVINCES.	PRINCIPAL DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE DE 1862, SUR							
	LA VALEUR locative.	LES PORTES et fenêtres.	les FOYERS.	le MOBILIER.	LE RACHAT DES QUATRE PREMIÈRES BASES		les DOMESTIQUES.	les CHEVAUX.
					à 8 p. %.	à 12 p. %.		
Anvers.	376,455 56	468,178 87	122,804 29	231,518 40	6,502 52	6,562 40	92,842 22	39,814 74
Brabant	743,010 36	772,319 98	232,547 77	490,245 43	627 28	740 16	194,286 34	111,037 76
Flandre occidentale.	283,400 79	458,175 88	117,373 10	150,900 13	4,196 .	4,519 80	66,796 96	47,823 28
— orientale	415,473 13	619,370 78	144,736 06	214,521 54	1,360 80	3,420 .	91,585 05	62,747 70
Hainaut	322,201 03	500,751 26	163,719 47	172,680 90	—	—	74,999 24	73,030 21
Liège	226,236 71	311,365 85	113,037 91	141,217 86	2,027 92	3,851 52	81,737 80	43,301 82
Limbourg	38,309 39	70,610 48	23,987 47	29,002 38	—	—	22,888 38	14,317 74
Luxembourg.	26,209 90	52,074 73	30,333 68	23,136 42	—	—	10,387 28	8,022 14
Namur	76,160 33	121,681 32	37,308 79	66,755 16	—	—	31,768 20	33,383 96
TOTAL.	2,307,646 44	3,374,618 13	1,010,430 34	1,519,875 44	13,414 32	18,895 88	667,511 05	436,513 38

POUR L'EXERCICE 1864.

TOTAL de la CONTRIBUTION.	REMISE			MONTANT DE LA CONTRIBUTION au profit de l'État.					NOMBRE d'articles des rôles.
	De la moitié de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses.	Du quart de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses.	TOTAL.	PRINCIPAL.	DIX CENTIMES additionnels.	AMENDES.	FRAIS d'expertise.	TOTAL.	
1,544,108 80	1,008 25	407 20	1,505 54	1,542,663 26	154,266 53	216 76	6,261 07	1,485,407 43	49,474
2,545,413 08	6,625 49	2,669 58	9,295 07	2,556,118 01	255,611 62	"	8,259 41	2,797,989 04	72,109
1,153,587 96	2,211 81	924 78	3,187 83	1,150,251 57	115,025 17	5,138 18	4,257 58	1,252,672 10	58,545
1,553,415 06	1,705 17	1,482 66	5,150 59	1,550,227 25	155,022 50	"	5,595 02	1,710,844 75	71,954
1,509,490 16	4,621 20	520 08	5,141 57	1,504,415 11 (1)	150,441 "	815 00	5,448 "	1,441,118 01	77,586
927,800 57	2,061 12	1,791 52	3,852 44	925,947 93	92,594 74	"	5,540 90	1,019,892 57	50,840
199,415 24	"	"	"	199,415 24	19,941 41	"	727 71	220,084 36	11,181
150,474 15	"	"	"	150,474 15	15,047 24	"	629 56	166,150 95	10,514
587,558 96	113 05	106 56	219 39	587,119 57	58,711 99	"	1,214 53	427,046 09	18,255
9,550,905 78	18,456 16	7,902 07	20,558 25	9,524,029 87 (1)	952,462 "	6,170 84	35,942 58	10,510,205 20	408,114

(1) Y compris fr. 64 32 c^s pour cotisation d'office.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ANNEXE N° 4.

MONTANT DES RÔLES

DU DROIT DE PATENTE, POUR L'EXERCICE 1862.

PROVINCES.	PRINCIPAL des RÔLES PRIMITIFS et des rôles supplétifs.	DIX CENTIMES ADDITIONNELS pour LE TRÉSOR.	TOTAL.	NOMBRE D'ARTICLES des RÔLES.	PRINCIPAL des COTISATIONS des Sociétés anonymes en 1862. (Pour mémoire).
Anvers.	465,261 25	46,525 58	509,584 81	51,765	12,887 62
Brabant	935,566 03	93,555 92	1,029,110 95	45,517	344,400 17
Flandre occidentale . . .	516,052 00	51,602 57	567,655 47	55,895	10,740 25
— orientale	480,185 20	48,025 15	528,208 55	44,559	25,922 46
Hainaut	622,065 56	62,205 28	684,268 84	65,050	50,201 08
Liège	472,589 95	47,258 98	519,848 95	55,628	94,719 25
Limbourg	75,128 56	7,512 20	82,640 85	9,892	.
Luxembourg	65,888 60	6,588 80	70,277 40	10,274	.
Namur.	165,029 40	16,501 70	181,551 10	18,786	19,026 89
TOTAUX.	3,595,745 45	359,570 25	3,955,115 68	295,024	555,897 68

POUR L'EXERCICE 1864.

ANNEXE N° 5.

MONTANT DES RÔLES
DU DROIT DE DÉBIT EN DÉTAIL DES BOISSONS ALCOOLIQUES,
POUR L'EXERCICE 1862.

PROVINCES.	MONTANT des RÔLES PRIMITIFS et des rôles supplétifs.	NOMBRE D'ARTICLES des RÔLES.	Observations.
Anvers	95,284 75	5,560	
Brabant.	175,464 75	11,076	
Flandre occidentale	123,943 50	7,742	
Flandre orientale.	150,090 "	10,093	
Hainaut.	270,958 50	18,969	
Liège	193,453 50	12,927	
Limbourg	46,060 "	3,285	
Luxembourg	48,805 50	3,434	
Namur	93,943 25	7,161	
TOTAL.	1,215,963 75	80,256	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ANNEXE N° 6.

MONTANT DES RÔLES

DU DROIT DE DÉBIT DE TABACS, POUR L'EXERCICE 1862.

PROVINCES.	MONTANT des RÔLES PRIMITIFS et des rôles supplétifs.	NOMBRE D'ARTICLES des RÔLES.	Observations.
Anvers.	26,298 50	2,860	
Brabant	50,212 50	2,976	
Flandre occidentale.	19,482 50	2,435	
— orientale	25,005 50	2,722	
Hainaut	35,181 50	4,464	
Liège	54,052 "	4,781	
Limbourg	9,842 "	1,449	
Luxembourg.	10,955 "	1,568	
Namur.	17,645 "	2,557	
TOTAUX.	206,769 50	25,852	

POUR L'EXERCICE 1864.

ANNEXE N° 7.

MONTANT DES ROLES

DES REDEVANCES SUR LES MINES, POUR L'EXERCICE 1862.

PROVINCES.	PRINCIPAL DES REDEVANCES			10 centimes pour le trésor.	TOTAL.	5 centimes pour frais de perception.	TOTAL GÉNÉRAL.
	Fixes.	Pro- portionnelles.	TOTAL.				
Hainaut . . .	8,544 10	272,825 87	281,369 97	56,521 77	517,691 74	15,884 59	533,576 33
Liège	4,441 89	83,770 .	88,211 89	11,554 29	99,546 18	4,977 50	104,523 48
Luxembourg . .	1,224 10	.	1,224 10	122 41	1,546 51	67 53	1,413 84
Namur	5,595 80	5,448 04	6,841 84	787 65	7,629 47	581 47	8,010 94
TOTAUX. . . .	17,605 89	560,045 91	577,647 80	48,566 10 (¹)	426,213 90	21,510 69	447,524 59

(¹) Cette somme comprend le produit de trois centimes additionnels au principal de la redevance proportionnelle, destiné à rétribuer la confection d'une carte générale des mines.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

ANNEXE N° 8.

ÉTAT de développement des articles du Budget de l'exercice 1864.

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.		RECETTES FAITES		
		1858.	1859.	1860.
CHAPITRE I^{er}. — IMPOTS.				
ART. 1 ^{er} . — <i>Enregistrement.</i> — (Principal et additionnels).				
Actes	civils publics	11,920,845 98	11,605,574 65	12,166,598 58
	sous seing privé	571,827 82	510,755 06	559,708 75
	judiciaires	425,592 57	465,462 85	452,542 52
	d'huissiers	595,561 55	618,689 60	614,596 25
Lettres de noblesse		6,558 80	5,507 20	5,858 40
Permis de changer de nom de famille		275 60	904 60	551 20
TOTAUX.		15,518,172 50	15,000,754 01	15,577,655 68
ART. 2. — <i>Greffes.</i> — (Principal et additionnels).				
Mise au rôle.		57,041 48	58,124 49	41,122 04
Rédaction, dépositions de témoins et expéditions.		201,802 70	212,734 39	227,417 95
TOTAUX.		258,844 18	250,858 88	268,559 99
ART. 5. — <i>Hypothèques.</i> — (Principal et additionnels).				
Droits.	d'inscription	119,217 71	211,786 52	106,750 70
	de transcription d'actes de mutation.	2,205,825 79	2,222,664 69	2,546,809 76
TOTAUX.		2,415,043 50	2,434,451 21	2,455,540 46
ART. 4. — <i>Successions.</i> — (Principal et additionnels).				
Droits.	de succession	8,854,719 88	9,552,885 16	8,255,152 05
	de mutation par décès	107,457 14	187,024 25	212,137 55
	— sur les successions en ligne directe	1,746,875 40	1,591,171 72	1,467,613 71
	due par les époux survivants	169,800 23	159,805 17	185,550 71
TOTAUX.		10,948,852 05	11,271,786 30	10,118,434 02

POUR L'EXERCICE 1864.

en ce qui concerne l'administration de l'enregistrement et des domaines.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	Observations.
1861.	1862. (au 31 décembre.)	TOTAL.		
12,657,225 81				
574,148 98				
475,237 27				
615,806 58	14,486,571 59	68,488,690 92	15,697,758	
2,750				
275 60				
14,105,557 54	14,486,571 59	68,488,690 92		

44,204 81	289,206 59	1,558,676 74	267,755
246,022 40			
291,227 50	289,206 59	1,558,676 74	

108,745 75	2,687,904 97	12,551,421 91	2,506,284
2,451,758 04			
2,540,481 77	2,687,904 97	12,551,421 91	

8,674,502 77	10,185,164 81	46,097,723 89	9,219,545
2,080,695 22	1,995,159 06	8,679,513 11	1,755,905
155,587 70	201,975 60	850,517 41	170,105
10,910,585 69	12,578,297 47	55,627,756 11	11,125,551

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.		RECETTES FAITES		
		1858.	1859.	1860.
ART. 5. — <i>Timbre.</i>				
Débite	Timbres fixes			
	Passe-ports { à l'intérieur	2,248 "	3,570 "	1,968 "
	{ à l'étranger	72,556 "	61,216 "	56,560 "
	Permis de port d'armes de chasse	509,216 "	525,040 "	538,496 "
	Timbres proportionnels pour effets de commerce	294,952 65	525,091 55	502,865 15
Visa	Timbres adhésifs { payables en Belgique	71,928 55	78,518 48	82,103 05
	pour effets de commerce émis à l'étranger. { — à l'étranger	26,514 51	22,487 65	22,658 12
	Timbres de dimension	1,601,550 56	1,689,723 45	1,607,587 10
Visa	Timbres proportionnels	32,426 75	26,900 22	22,951 64
	— de dimension { autres que des journaux étrangers	12,922 05	14,062 07	15,699 15
	{ des journaux étrangers	5,112 12	5,655 12	5,915 26
Extraordinaire	Timbres fixes			
	Warrants	15 "	"	"
	Feuilles de patente	102,828 60	124,106 50	175,440 60
	Timbres proportionnels			
	Effets de commerce	539,459 90	560,020 65	417,047 75
	Bons de caisse, billets au port., etc.	127,700 "	151,725 50	120,167 50
	Effets, récépissés, obligations, etc	"	600 "	500 "
	Coupages	4,180 "	"	"
Timbre de dimension	Papiers blancs pour actes, etc.	541,817 40	551,222 60	292,144 35
	Affiches	158,280 11	156,045 81	146,560 98
	Annonces et avis	71,562 50	68,514 81	75,158 72
TOTAUX		5,554,450 28	5,722,098 21	5,758,185 55
ART. 6. — <i>Naturalisations.</i>				
Droits	de naturalisation ordinaire	4,000 "	6,500 "	7,000 "
	de grande naturalisation	2,000 "	"	1,000 "
TOTAUX		6,000 "	6,500 "	8,000 "
ART. 7. — <i>Amendes en matière d'impôts.</i>				
Doubles, triples droits, etc.	d'enregistrement	56,475 45	50,424 49	51,995 52
	de greffe	"	"	"
	d'hypothèque	7,426 01	8,045 10	7,224 95
	de succession	77,960 96	88,576 35	79,202 73
	de timbre	11,577 04	11,555 06	15,175 28
TOTAUX		153,440 56	159,099 "	155,597 58

POUR L'EXERCICE 1864.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1861.	1862. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
5,761,959 55	5,679,847 96	18,456,521 55	5,691,504 .	
5,761,959 55	5,679,847 96	18,456,521 55		

5,500 .	6,500 .	50,500 .	6,100 .
5,500 .	6,500 .	50,500 .	

155,542 28	155,901 15	775,580 15	155,076 .
155,542 28	155,901 15	775,580 15	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1888.	1889.	1890.
ART. 8. — Amendes de condamnation et dommages-intérêts en matières diverses.			
Amendes de condamnation et dommages- intérêts attribués au trésor	117,688 05	125,517 95	122,481 .
en totalité			
en partie	10,025 00	11,596 57	12,828 20
Amendes de consignation définitivement attribuées à l'État	12,115 50	8,746 11	7,185 00
TOTAUX.	140,426 45	145,860 65	142,495 10

CHAPITRE II. — PÉAGES.

ART. 1^{er}. — Canaux et rivières.

Canal de Charleroy	1,410,665 25	1,556,596 07	997,405 54
— de Pommerœul à Antoing	190,641 17	215,815 81	216,722 69
— de Mons à Condé	227,285 55	242,559 27	244,547 07
— de la Campine	57,806 25	65,400 07	66,179 21
Droits de navigation, de ponts, d'écluses, etc. (Par rivière ou canal).			
Sambre canalisée	507,852 82	559,001 78	561,517 24
Escaut	75,655 12	91,298 54	91,705 66
Meuse	74,004 20	75,459 28	69,559 07
Divers	559,875 84	584,956 55	530,138 05
Droits de péage consignés revirés au profit du trésor	2,586 75	2,725 25	1,784 91
Produits			
des bacs, bateaux et passages d'eau	44,427 15	55,650 26	52,472 76
des bateaux à vapeur d'Anvers à la Tête-de-Flandre	51,078 94	51,175 .	50,847 20
Terrains provenant d'emprises. { Vente	51,260 54	9,224 54	24,895 88
{ Location	12,921 68	17,079 09	25,150 59
Vente d'arbres, plantations, herbages, etc.	54,555 12	68,729 05	116,517 99
Droits de pêche	52,927 84	55,275 57	55,169 08
TOTAUX.	5,091,501 96	5,266,622 15	2,862,590 72

ART. 2. — Routes appartenant à l'État.

1 ^{re} classe. — Produits des barrières affermées et en régie.	699,554 12	641,061 44	667,111 27
2 ^{me} classe. — Produits des barrières affermées et en régie.	851,586 02	800,299 10	844,797 54
Terrains provenant d'emprises. { Vente	8,422 51	28,177 06	19,282 56
{ Location	950 24	658 08	474 80
Vente d'arbres, plantations, herbages, etc.	58,541 64	85,850 .	144,105 42
TOTAUX.	1,599,014 05	1,616,025 68	1,675,771 19

POUR L'EXERCICE 1864.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1861.	1862. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
126,515 02				
12,030 18	159,648 95	752,861 51	146,572 "	
5,885 "				
144,430 20	159,648 95	752,861 51		

2,774,704 86	2,815,041 55	14,751,161 "	2,950,232 "
2,774,704 86	2,815,041 55	14,751,161 "	

1,594,919 88	1,570,572 95	8,056,504 65	1,611,261 "
1,594,919 88	1,570,572 95	8,056,504 65	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.		RECETTES FAITES		
		1850.	1850.	1860.
CHAPITRE III. — CAPITAUX ET REVENUS.				
Art. 1^{er}. — Domaines. (Valeurs capitales.)				
Prix de vente de biens immeubles	Lois des 27 mai 1857, 50 juin 1840, 29 décembre 1842, 18 mai 1845, 26 février 1846, 6 juin 1850, 3 juin 1850, 25 mai 1848, 26 septembre 1855, 25 août 1851, 11 juin 1855, 24 mars 1854, 14 mars 1854, 22 décembre 1822, 8 mai 1858, 8 juillet 1858, 10 avril 1841, 9 juillet 1858, 26 mai 1859, 18 juillet 1840, 25 mars 1847 et 21 mai 1859	148,924 55	185,525 97	89,604 14
	Autres aliénations	155,979 00	142,570 50	58,816 55
	de successions en déshérence	25,946 96	26,604 45	25,889 54
Produits	nets des épaves	507 .	1,088 19	1,506 55
	Prix de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concédés, messageries, etc., et non réclamés . .	"	"	559 69
Prix de vente d'objets mobiliers (catalogues, inventaires des archives, carte géologique, etc.)		5,567 05	4,372 75	4,550 55
	provenant du Département des Finances	1,969 40	12,965 77	1,711 80
	— — de la Guerre	55,415 08	202,057 82	445,791 54
Prix de vente d'objets mobiliers hors d'usage	— — de la Justice	14,256 67	41,502 25	9,261 54
	— — des Travaux publics	15,891 21	25,504 07	59,371 27
	— — de l'Intérieur	1,141 45	2,767 40	15,217 05
	— — des Affaires Étrangères	2,768 .	6,070 45	2,587 .
Remboursement de capitaux	du fonds de l'industrie nationale	62,250 12	5,500 .	11,598 .
	de créances ordinaires	186,254 05	172,255 20	178,575 16
Rachat et transfert de rentes		1,975 75	2,545 57	3,568 60
Transactions en matière domaniale		5,000 .	4,857 04	22,784 57
Domages-intérêts pour inexécution de conventions. (Intérêts moratoires compris).		454,066 14	19,740 08	22,705 41
Refournissements pour moins value de mobilier (bacs et bateaux)		91 50	5,115 85	504 .
Produits d'objets saisis et confisqués		2,461 99	1,859 94	2,552 55
Part du trésor dans les biens possédés par indivis		1,558 52	1,429 08	1,070 79
TOTAL.		1,119,953 97	860,788 27	957,581 48

Art. 2. — Forêts.

Prix de vente	de coupes de bois (décime compris)	801,915 95	985,695 47	966,513 10
	de chablis, de bois de délit et d'élagages	98,315 17	127,940 25	150,989 79
	d'objets saisis et confisqués	180 82	23 29	174 40
	de glandée, panage, foin et herbages	21,185 20	7,009 80	8,015 75
A REPORTER.		1,011,595 14	1,120,669 51	1,125,691 04

POUR L'EXERCICE 1864.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1861.	1862. (au 31 decemb.)	TOTAL.		
076,876 76	888,239 92	4,785,240 .	956,048 .	
076,876 76	888,239 92	1,785,240 .	956,048 .	

--	--	--	--	--

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1888.	1889.	1890.
ART. 2. — Forêts (suite).			
REPORT.	1,011,503 14	1,120,659 51	1,135,601 04
Fermage. { des propriétés dépendantes des forêts	4,124 05	4,550 17	4,354 17
du droit { de chasse.	4,259 78	4,209 78	4,371 13
	1,928 .	1,856 .	1,856 .
Concessions de tourbières, carrières, sablières, minéral.	9,448 08	23,681 88	16,650 41
Redevances pour construction d'usines, et droits d'usage	5,436 00	5,690 51	5,137 57
Indemnité pour carbonisation	1,562 .	1,441 75	015 .
TOTAUX.	1,058,335 95	1,162,079 60	1,158,655 52

ART. 3. — Dépendances des chemins de fer.

Locations	de terrains réservés par l'administration des chemins de fer	11,175 32	10,185 07	9,658 12
	de bâtiments	574 84	241 67	5,750 .
	de cafés-restaurants	28,145 65	20,455 58	50,528 75
	d'herbages, d'oseraies, etc.	16,304 05	9,228 50	11,789 30
	de vidanges.	919 .	1,061 .	1,984 .
Argent non réclamé		2,089 81	673 46	992 96
Aliénations d'immeubles provenant d'emprises.		43,187 92	59,003 13	54,139 02
Prix de vente	de mobilier et matériel hors d'usage.	2,154 50	2,895 70	199 .
	d'objets non réclamés	4,171 50	3,779 40	3,429 80
	d'arbres, plantations, herbages, etc.	7,150 55	8,849 11	5,075 50
TOTAUX.		115,741 12	106,250 42	100,255 45

ART. 4. — Établissements et services régis par l'État.

École militaire. — Pensions des élèves		79,563 91	62,217 54	66,653 89
École vétérinaire	Pensions { des élèves	26,017 50	27,023 85	27,650 .
	{ d'animaux malades	6,056 48	5,491 91	7,158 21
	Produits des ventes d'objets divers	1,597 78	2,117 08	1,264 78
Écoles de réforme de Ruysselede et de Beernem		250,409 91	185,068 92	179,847 52
Haras. — Produits.	de la vente de chevaux réformés	2,000 .	550 .	..
	des saillies des étalons au dépôt central.	470 .	455 .	540 .
	d'objets divers.	47 54	11 .	80 75
A REPORTER.		565,765 12	280,935 28	283,175 15

POUR L'EXERCICE 1864.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1861.	1862. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
1,251,265 92	1,056,065 18	5,646,307 95	1,129,280 .	
1,251,265 92	1,056,065 18	5,646,307 95		

93,118 25	81,529 59	496,894 85	99,370 »
93,118 25	81,529 59	496,894 85	

»	»	»	»
»	»	»	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1888.	1889.	1890.
<i>Établissements et services régis par l'État (suite).</i>			
Report.	505,765 12	280,935 28	285,175 15
Bénéfices de la fonderie de canons	27,500 57	20,746 06	1,931 50
Abonnement	10,416 "	15,144 "	15,324 "
{ au <i>Recueil des lois et arrêtés</i>	5,000 "	5,000 "	4,741 01
{ au <i>Bulletin du Musée de l'industrie</i>	1,786 80	608 60	"
{ au <i>Recueil spécial des brevets d'invention</i>	5,000 "	5,000 "	5,000 "
Produit du <i>Moniteur</i>	6,505 "	4,750 "	4,750 "
Maison de correction de St-Bernard (formages de vidanges).	"	"	15 25
Prisons. — Location des cantines			
TOTAUX.	425,071 40	328,282 04	312,946 81

ART 5. — *Produits divers et accidentels.*

Produits	des examens et visa des diplômes	8,049 82	6,850 00	7,355 02
	des diplômes des artistes vétérinaires	1,367 50	1,080 "	1,547 50
	des brevets d'invention	72,576 54	78,407 40	84,825 08
	des jeux de Spa	404,092 18	407,641 37	303,586 76
	du quart des salaires sur transcription	50,908 60	51,250 70	52,482 14
	de la taxe perçue conformément à l'article 5 de la convention littéraire faite avec la France	"	"	"
	des examens universitaires	105,517 50	95,240 "	95,852 50
Restitutions volontaires		283 00	1,152 "	1,258 46
Indemnités	pour remplacement	71,911 35	85,748 "	76,183 73
	pour décharge de la responsabilité du remplaçant	1,506 92	4,911 00	9,171 42
	pour constructions d'usines (forêts exceptées)	725 "	975 "	750 "
Parts non réclamées dans les amendes attribuées		66 95	55 58	85 03
Restitutions de parts d'amendes indûment attribuées		178 16	157 98	90 01
Excédant de droits d'encan sur les frais d'adjudication		128,955 62	124,525 00	158,075 86
Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor		127 27	1,559 74	815 59
Musée populaire de Belgique		"	"	"
Recettes diverses non spécialement dénommées		52 42	"	"
TOTAUX.		825,170 82	920,574 55	859,565 80

POUR L'EXERCICE 1864.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1861.	1862. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
550,298 86	208,598 17	1,624,098 27	524,820 "	
550,298 86	208,598 17	1,624,098 27		

15,145 05			
"			
93,017 46			
417,268 75			
52,040 52			
"			
105,597 50			
768 25			
75,187 79	806,403 79	4,547,965 20	869,593 "
2,559 68			
500 "			
21 96			
251 98			
118,551 14			
661 51			
"			
"			
857,241 17	806,403 79	4,547,965 20	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES			
	1858.	1859.	1860.	
ART. 6. — Revenus des domaines.				
Fermages de biens-fonds et bâtim. (canaux, forêts et chem. de fer non compris).	47,508 14	47,920 04	54,525 95	
Génie militaire	Location de biens-fonds et de bâtiments	67,927 08	78,485 74	70,510 31
	Ventes d'arbres, plantations, herbages, etc.	12,709 83	24,405 70	22,896 "
	Fermages de pêche et de chasse	5,988 80	5,009 25	5,548 50
Arrérages de rentes	2,037 51	2,205 95	5,053 01	
Relevances pour concessions de prise d'eau	1,335 57	1,240 40	1,755 61	
Intérêts de capitaux. {	du fonds de l'industrie nationale	50,095 71	28,763 54	18,520 75
	de créances ordinaires	77,197 18	98,542 95	88,752 55
Produits	de la calamine	7,500 "	7,500 "	"
	des sablières et mines (forêts exceptées)	1,457 10	2,582 20	4,248 51
TOTAUX.	251,816 98	296,022 05	271,580 57	

CHAPITRE IV. — REMBOURSEMENTS.

ART. 1^{er}. — Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des comptes.

Débits de comptables. {	Forcements en recette	41,224 76	271 51	309 72
	Recouvrements divers	43 28	170 25	53 30
Soldes de comptes de comptables extraordinaires, arrêtés par la Cour des comptes.		6 80	" 15	57 15
Actes de chargement de divers chefs		38 10	76 09	25 "
TOTAUX.		41,312 94	524 "	555 25

ART. 2. — Déficit des comptables.

Recouvrements.	par prélèvements sur cautionnements	"	9,088 80	10,779 65
	divers	524 01	58 26	529 50
TOTAUX.		524 01	9,127 06	11,108 95

ART. 3. — Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.

Art. 5. — Recouvrements d'avances faites par les divers Départemens.						
Ministère des Finances.	{	Frais de poursuites et d'instances.	3,900 50	2,886 57	1,705 56	
		Frais de surveillance de {	aux communes et hospices .	191,059 75	107,794 47	190,894 57
				bois appartenant. . {	aux acquéreurs de bois doman.	3,075 49
A REPORTER.			198,935 72	201,937 13		192,816 01

POUR L'EXERCICE 1864.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1861.	1862. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
294,611 25	500,325 07	1,415,266 10	283,053 .	
294,611 25	500,325 07	1,415,266 10		

1,618 54	2,112 95	52,190 92	10,438 .
6,020 59			
12 50			
54 57			
7,705 80	2,112 95	52,190 92	

4,108 35	1 55	33,178 21	6,665 .
8,448 51			
12,610 00	1 55	33,178 21	

--	--	--	--

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS,

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.		RECETTES FAITES		
		1838.	1839.	1860.
<i>Recouvrements d'avances faites par les divers Départements (suite).</i>				
	REPORT.	198,935 72	201,957 15	192,816 61
Ministère des Finances (suite).	Remboursement et dégrèvement des contributions . .	529 74	892 84	615 22
	5 p. % sur recettes pour ordre (frais de régie) . . .	10,917 27	11,214 05	9,251 "
	Retenues pour frais de percept ^{on} des revenus provinciaux.	6,059 02	6,018 08	5,605 92
	2 p. % sur biens saisis (Hainaut), frais de garde. . .	"	"	70 66
	Remboursement des frais d'impression des procès-ver- baux des coupes usagères	15 20	12 50	12 50
Ministère de la Justice.	Frais de Justice { en matière criminelle et correctionn ^{lle} .	157,267 48	159,505 56	158,508 35
	{ en matière de simple police.	95,767 52	101,099 55	99,468 96
	{ militaire.	607 02	848 07	1,079 76
	Frais d'entretien de mendiants	"	"	"
Ministère de l'Intérieur.	Frais de justice en matière de garde civique	2,205 08	5,061 75	5,582 98
	Remboursement de subsides	"	"	"
	Remboursement du traitement du commissaire près des jeux de Spa	"	4,585 54	5,000 "
	Annuités des propriétaires riverains	"	"	"
Ministère des Travaux publics.	Canal de la Cam- pine	"	"	"
	{ Remboursement de frais de construc- tion du colateur.	"	"	"
	{ Frais de la réparation de dégâts, exé- cutée d'office	"	26 25	"
	Frais de surveillance de travaux publics concédés . .	59,648 22	49,704 "	55,329 42
	Frais d'entretien de routes concédées	22,514 55	27,070 57	7,975 77
	Abonnement provisoire des provinces, service des ponts et chaussées.	"	"	"
	Indemnités pour jouissance d'égouts	"	"	"
	Remboursement pour travaux exécutés d'office aux pas- sages d'eau, etc.	"	"	15 82
TOTAUX.		512,154 42	546,675 47	499,205 75
TOTAUX, déduction faite de l'abonnement des provinces. — Service des ponts et chaussées (Trésorerie et dette publique).		512,154 42	546,675 47	499,205 75

CHAPITRE V. — FONDS SPÉCIAL.

Prix de vente de biens domaniaux. (Loi du 5 février 1845)	606,400 52	674,228 62	251,460 88
TOTAUX.	606,400 52	674,228 62	251,460 88

POUR L'EXERCICE 1864.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1861.	1862. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
532,953 14	529,053 62	2,620,040 40	524,008 .	
532,953 14	529,053 62	2,620,040 40		
532,953 14	529,053 62	2,620,040 40		

311,701 64	201,849 83	2,025,740 50	405,148 .
311,701 64	201,849 83	2,025,740 50	